

COMMUNIQUE

Gestion dynamique, forte capacité d'investissement le Port de Dieppe est un moteur de l'économie dieppoise

Le Comité Syndical du SMPD s'est réuni mercredi 14 juin 2017 sous la présidence d'Hervé Morin, Président de la Région Normandie et du Syndicat Mixte du Port de Dieppe pour voter le compte administratif 2016 et le budget supplémentaire 2017. Au cours de cette réunion, plusieurs délibérations concernant la réglementation portuaire, les tarifs d'usage, la coopération entre ports normands en matière de dragage, le soutien aux animations et activités associatives ont été adoptées.

Le Syndicat Mixte adopte son compte administratif 2016 et son budget supplémentaire 2017

Le budget supplémentaire 2017 traduit les nécessaires ajustements financiers liés aux dépenses et aux recettes de l'exercice. L'excédent de 8,4 M€ sur l'ensemble des budgets permet de financer l'acquisition de la nouvelle grue Italgro IMHC 2120, la construction en cours d'un hangar vrac quai Norvège et le confortement des quais du bassin de commerce programmé cette année.

→ Etat d'avancement des opérations inscrites au Programme Pluriannuel d'Investissement 2015-2020

Création d'une base de maintenance éolien en mer : le SMPD a décidé de présenter deux scénarios pour l'implantation d'une base de maintenance dans l'avant-port, l'une par extension côté mer de 4000m² sans impact sur l'activité des graves de mer et l'autre sur le terre-plein existant en optimisant les espaces à bâtir, la position des pontons pour l'amarrage des navires demeurant inchangée. Les services du SMPD et de la société Éoliennes en mer Dieppe Le Tréport (EMDT) travaillent avec la SNC Graves de Mer à l'élaboration du meilleur scénario d'implantation de la base dans l'avant-port.

Pont Colbert : l'étude de faisabilité de l'automatisation de la manœuvre du système hydraulique à eau douce réalisée par la société ACTEMIUM, avec en sous-traitant pour la partie hydraulique SEGULA, est en cours de finalisation. Après avis du comité de pilotage de suivi de l'opération, le programme fonctionnel et technique pourra être établi dans la perspective du lancement du marché de maîtrise d'œuvre de la rénovation du pont Colbert. Le lancement du marché de maîtrise d'œuvre est prévu pour le second semestre 2017.

Travaux sur les quais du bassin de commerce : le SMPD achève la construction du nouveau hangar Europe pour les trafics vracs et va déconstruire le hangar de Scandinavie avant d'engager à la suite le confortement du quai de Norvège (6,5 M€) et les travaux de voirie (2 M€). Les travaux ont nécessité au préalable de mettre en service quai de Québec la nouvelle grue Italgru IMHC 2120 destinée à assurer la continuité de l'exploitation sur les quais de Québec et Norvège Nord.

Aménagements urbains autour du port à sec : la mise en service du port à sec s'accompagne d'un important programme d'aménagement des espaces publics et de la création sur le site d'un espace économique à vocation touristique et nautique avec des services aux plaisanciers : magasins d'accastillage, ateliers et offres de service touristique. Le SMPD a décidé de lancer un appel à projets pour un lot consacré à une activité nautique et un appel à manifestation d'intérêt pour deux autres lots consacrés aux activités touristiques en lien avec la mer.

→ **Tarififications sur le port :** le Comité Syndical a décidé d'adapter les tarifs d'usage des services et de mettre à jour les procédures à la plaisance. Les tarififications concernent notamment les prestations de levage réalisées avec la nouvelle grue Italgru IMHC 2120 et la location du nouveau hangar Europe.

→ **Convention de dragage :** le SMPD a préparé la convention de groupement de commandes de dragage avec les Départements de la Seine-Maritime et du Calvados, la CCI Littoral Hauts de France et Ports Normands Associés pour un nouveau marché de dragage nivelage d'une durée de 4 ans.

→ **Convention entre l'association des Usagers Professionnels des Produits de la Pêche (ADUPPP) et le Syndicat Mixte du Port de Dieppe :** l'association des Usagers Professionnels des Produits de la Pêche - ADUPPP - regroupe les pêcheurs et les mareyeurs et gère les flux financiers résultant de la vente des produits de la mer sous criée - Le Syndicat Mixte du Port de Dieppe verse une subvention à l'ADUPPP pour couvrir les charges d'exploitation liées à son activité de gestion des flux financiers. Cette subvention ajustée sur les droits de criée perçus s'élève à 49979,60 € en 2016.

→ **Soutien aux manifestations et aux animations sur le port de Dieppe :** le Syndicat Mixte a décidé d'apporter d'une part son soutien à Dieppe Scène Nationale qui organisait le festival « Tous Azimuths » ainsi que la manifestation « Rue des Vikings » et d'autre part à l'association Ciné Deep dans le cadre du festival du film canadien qui se déroulera du 20 au 28 septembre 2017.

« Je félicite vivement Jean-Christophe Lemaire, Vice-Président du SMPD, pour son engagement quotidien, au service du Port de Dieppe, du personnel et de la communauté portuaire attachée au développement de toutes les activités maritimes. Le Port de Dieppe constitue un levier essentiel pour la croissance des entreprises de la région dieppoise et l'emploi régional. C'est un acteur majeur de développement des activités traditionnelles de la pêche, du commerce maritime et de la plaisance et de promotion de projets plus innovants tels que la construction des parcs éoliens en mer ou l'exploitation d'un port à sec unique en France. Aux côtés de la Région Normandie, le Port de Dieppe investit pour l'avenir et demeure le garant d'un développement équilibré de toutes les activités portuaires. » a déclaré Hervé Morin, Président de la Région Normandie et du Syndicat Mixte du Port de Dieppe.

